RAPPORT ANNUEL 2020

“La crise sanitaire pose des questions éthiques sur la protection et l’autodétermination. Elle bouscule les délimitations entre social et santé, où le risque peut être de s’écarter des droits fondamentaux de la personne accompagnée.

L’impact des restrictions des visites, ou encore des fermetures de certains secteurs, doit être pris en compte face à l’intention légitime de protéger ce citoyen.”

INSIEME Genève
Association cantonale des institutions pour personnes avec handicap

AGOEER
ASSOCIATION GENEVOISE DES ORGANISMES D’ÉDUCATION, D’ENSEIGNEMENT ET DE RÉINSERTION

Table des matières

01. / Une année...
Les éditos par Pierre Coucourde et Jérôme Laederach, présidents respectifs de l'AGOEER et d'INSOS Genève

02. / L'AGOEER, INSOS Genève, leurs membres et leurs partenaires

03. / La parole est à nos membres

07. / Une année marquée par la solidarité et la cohésion

12. / Les mandats de représentation d'INSOS Genève
Les membres d'INSOS Genève ont représenté leur association dans plusieurs groupe de travail, que ce soit auprès des instances étatiques ou auprès de nos partenaires, toujours dans le but de contribuer activement aux enjeux de formation, et plus généralement à l'évolution de la politique du handicap.

13. / Les finances d'INSOS Genève
Les comptes 2020 sont très légèrement déficitaires, ceci étant dû à un fonds d'urgence de CHF 20'000 destiné à l'achat de matériel sanitaire durant la crise du Covid19, en faveur de nos membres.

16. / Les organes d'INSOS Genève

17. / Les mandats de représentation de l'AGOEER
Les membres de l'AGOEER ont représenté notre association dans plusieurs groupes de travail concernant l'éducation sociale, le dispositif éducatif genevois, et d'autres.

18. / Les finances de l'AGOEER
Les comptes 2020 sont très légèrement déficitaires, ceci étant dû à un fonds d'urgence de CHF 20'000 destiné à l'achat de matériel sanitaire durant la crise du Covid19, en faveur de nos membres.

21. / Les organes de l'Agoeer

Solidarité et synergies

Si la pandémie qui nous a occupés en 2020 est toujours parmi nous, des signaux encourageants nous laissent à penser que nous allons vers le mieux. Il est peut-être tôt pour faire le bilan de ce moment d'Histoire, mais pour l'Agoeer, trois éléments émergent de ce rapport annuel, volontairement écrit à six mains, avec Jérôme Laederach et Marina Vaucher.

Tout d'abord, nos faitières ont été actives et solidaires, capables de devenir actrices d'un moment hallucinant pour l'humanité. Être moteurs, partager nos questions, nos besoins, trouver des solutions, décider de pratiques communes, accepter nos différences et nos spécificités, avancer vite, avec détermination, avec comme seul objectif la santé des bénéficiaires et des collaborateurs, et être là, solidaires, pour tous ceux qui en avaient besoin, voilà notre boussole, à chaque instant.

Ensuite, le partage. J'ai une idée, tu as du matériel, elle a un contact, NOUS fabriquons, commandons, stockons… ensemble, unis contre le virus. Voilà qui montre l'entendue des possibles, au-delà du virus et de ses scories. Pour créer des produits, des filières, des parcours, et sortir des sentiers battus, parfois tellement sclérosants…

Enfin, quelle chance de travailler avec des personnes formidables ! Les membres du Bureau, de l'Assemblée générale, actifs, mobilisés, reconnaissants, et engagés. Nos collègues d'INSOS Genève, sur la même longueur d'onde, dans la même dynamique. Et Marina Vaucher, qui s'est transformée en logisticienne émérite, apportant fluidité, sourires, disponibilité, et la qualité proverbiale de son travail !

Drôle de l'écrire comme ça, mais quelle année extraordinaire pour l'Agoeer !

Pierre Coucourde
Président de l'AGOEER

Agilité, transition et disruption

L'agilité est un des termes forts de cette année. Présente dans nombre de messages des rapports d'activité, cette dimension souligne la capacité des membres de l'AGOEER et d'INSOS Genève de répondre à l'évolution des besoins des citoyens qu'ils accompagnent sur leur chemin de vie. Elle marque également l'importance d'un dispositif composé d'acteurs privés et entrepreneuriaux engagés dans la politique sociale du Canton de Genève.

Les transitions entre santé et social, entre mineurs et majeurs, entre mesures sanitaires et droits de citoyenneté, ont été mises en exergue dans ce contexte pandémique. Grâce aux échanges fructueux avec les autorités cantonales, les deux faitières ont fait le relais avec leurs membres, pour des actions concertées. Celles-ci ont confirmé l'importance de ne plus penser silos mais de faciliter le champ des transversalités.

Une crise sanitaire ne peut pas être une opportunité du changement. Elle impacte les bénéficiaires, leurs familles, et les collaborateurs ; nous profitons de ce message pour leur témoigner toute notre admiration quant à leur résilience. Mais cette année écoulée laisse des signes positifs pour la disruption nécessaire vers une société cohérente envers ces citoyens, dont les droits doivent être respectés par des organisations facilitatrices. La prise de conscience est présente et le mouvement est enclenché.

L'agilité, la transition et la disruption sont au rendez-vous des défis que relèvent les représentants des membres d'INSOS Genève et de l'AGOEER, engagés au-delà de la mission de leur propre organisme. Nous leur témoignons ici, à eux et à notre Responsable associative, notre immense reconnaissance.

Jérôme Laederach
Président d'INSOS Genève

l'AGOEER, INSOS Genève, leurs membres et leurs partenaires

FEGEMS

APRÈS

AGEMS

CURAVIVA

ARTISET

CAPAS

INSOS Suisse

INTEGRAS

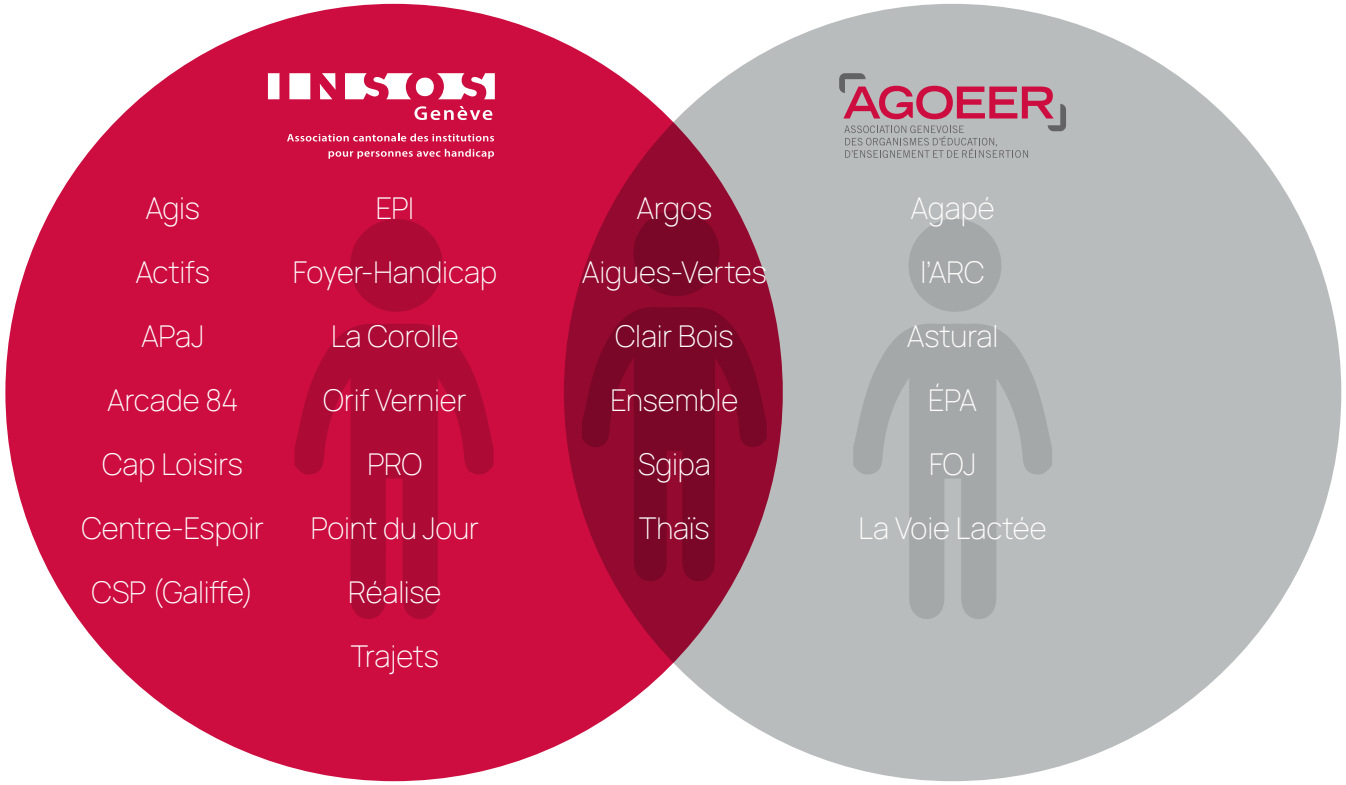

AGOEER c'est...

12 organisations membres

2'500 collaborateurs,

dont 1'872 en ETP

Un budget de fonctionnement des organisations membres

de CHF 223'856'420

6'361 personnes accompagnées

INSOS Genève c'est...

21 organisations membres

4'415 collaborateurs,

dont 2'985 en ETP

Un budget de fonctionnement des organisations membres

de CHF 372'541'813

5'834 personnes accompagnées

La parole est à nos membres

AGAPÉ

“Reconnaître un sourire, un visage et ressentir la solidarité, nous avons réussi à proposer et préserver le meilleur sur cette période masquée !”

Arcade 84

“Repenser ensemble à notre fonctionnement pour mieux vivre avec les autres.”

Association Argos

“Je me suis engagé par solidarité auprès de mon personnel et pour nos bénéficiaires à venir récupérer des masques et du gel hydroalcoolique chaque jeudi lors de la première vague. C’était tout sauf une contrainte : pouvoir échanger quelques mots avec Marina et Pierre et imaginer leur sourire sous leur masque redonnait du sens à la vie et de l’espoir à venir !”

Fondation Ensemble

“La mise en lien des faîtières, en particulier pour les ressources nous a permis d’être connectés, plutôt que séparés durant le confinement.”

Fondation Aigues-Vertes

“Plus que jamais, cette crise sanitaire a démontré que les besoins de chacun sont interdépendants. Ce n’est qu’avec cette conscience et une grande solidarité que nous avons pu nous apporter du soutien mutuel. Une occasion réussie de resserrer nos liens.”

Association pour l’Appartement de jour

“Depuis le début de la pandémie, les communications de et avec INSOS Genève et l’AGOEER ont fait figure de point d’ancrage au milieu de tous ces ballotages. Merci pour tout le travail mis en œuvre et surtout l’accès facilité à la vaccination pour nos bénéficiaires.”

L’Arche La Corolle

“En plus des masques et du gel hydro-alcoolique que nous récupérions régulièrement, nous avions aussi le sourire et l’accueil de Marina. Maintenir le lien entre nous tout au long de ces mois a constitué un réel soutien. Une vraie expression de solidarité.”

Fondation Cap Loisirs

“La Covid-19 a rapproché les institutions genevoises, nous avons été amenés à renforcer nos collaborations, à faire preuve de solidarité, à être unis au sein d’un réseau au service des personnes en situation de handicap. INSOS Genève a joué un rôle pivot dans cet élan de solidarité.”

La parole est à nos membres

Fondation Clair Bois

“ Ce virus venu de loin, qui a envahi notre quotidien, qui a transformé notre façon de vivre et qui semble invincible, est tombé sur des irréductibles. Institutions, Associations, Bénéficiaires, Collaborateurs..., nous étions tous mobilisés. Notre force nous l'avons puisée dans les mots affichés fièrement par les bénéficiaires: Tout va bien se passer ! ”

Fondation Foyer-Handicap

“ En avril 2020, alors que les rues de Genève étaient désertées, le soutien, la présence et la solidarité d'INSOS Genève ont été indispensables pour prendre les bonnes décisions pour nos bénéficiaires. Entre enjeux sanitaires et réduction des libertés, INSOS Genève a été une formidable plateforme pour échanger sur ces sujets. ”

Etablissements publics pour l'intégration

“ L'agilité prend son sens au quotidien dans notre travail, la situation actuelle met en perspective cette posture, aujourd'hui plus que jamais. C'est la patience et la souplesse d'esprit qui permettent de faire face à des situations nouvelles et changeantes, pour garantir équilibre et cohésion dans le suivi des usagers·ères. ”

ÉPA, Ecole spécialisée et internat

“ Un saut dans l'inconnu et un sentiment très fort d'être porté par nos faîtières. Une descente à Genève pour aller chercher des masques faits «maison» et du désinfectant dans des rues vides, un sentiment très très particulier mais un sourire au travers du masque, un nouvel apprentissage ! Un partage entre membres qui permet de continuer à avancer et à se rassurer, la lettre d'info de ClairBois, on n'est pas seul... ”

Orif Vernier

“ C'est dans les moments de crise que se révèle l'efficacité d'une association. Face à la pandémie COVID 19, INSOS Genève et l'AGOEER ont brillamment répondu « présents». Et ensemble, nous avons trouvé rapidement des solutions pour protéger les bénéficiaires et le personnel tout en permettant le fonctionnement optimal de nos organisations. Une collaboration à poursuivre, avec la même efficacité, pour de nouvelles aventures ! ”

La parole est à nos membres

Réalise

“Un grand merci aux faitières pour cet élan de solidarité et leur réactivité quant à la gestion et centralisation du matériel pour faire face aux nouvelles conditions sanitaires. Leur unité a permis d’échanger et d’être solidaire sur les enjeux et défis qui nous ont frappés.”

Association Thaïs

“Dans une crise, le pire, c’est la solitude. INSOS Genève et l’AGOEER ont su réunir leurs forces et celles de chacune de nos entités pour créer la solidarité morale et pratique nécessaire dans ces situations : faire «un» à plusieurs. Merci.”

La Voie Lactée

“2020, une année exceptionnelle qui a transformé les rapports humains et qui a montré l’importance des liens sociaux et affectifs. Face aux difficultés, à la peur d’être contaminé voire même de mourir, l’apport et le soutien de chacun a montré ce que le mot solidarité veut dire ! La ligne de notre horizon ne peut être que collective.”

La parole est à nos membres

Fondation Trajets

“ Nos vies sont bouleversées, nos certitudes et repères envolés… Mais face à la crise, ce sont les forces du collectif et les valeurs humaines qui se renforcent et se déploient. L’entraide devient alors le cap commun. ”

PRO, entreprise sociale privée

“ INSOS Genève apporte bien plus à ses membres que du conseil ou du soutien, mais est aussi capable de permettre l’émergence de projets interinstitutionnels à grande échelle. Pour preuve, grâce à INSOS Genève et à l’AGOEER, ce sont 13’200 coffrets gourmands qui ont été livrés en 2020 aux HUG pour les fêtes de fin d’année. Ainsi, les collaborateurs des HUG ont eu le plaisir de découvrir des produits d’épicerie confectionnés avec amour par des personnes en situation de handicap et de réinsertion. ”

Fondation SGIPA

“ C’était impeccable : tout était prêt à temps et la personne était toujours disponible pour nous aider, par exemple en nous prêtant un chariot pour charger les marchandises.

Dans cette période compliquée, tant par le stress qu’elle a généré dans nos différents lieux de vie et d’activités, que par l’organisation logistique que j’ai dû mettre en place dans l’urgence, il m’a été d’un grand réconfort de savoir que certains éléments pouvaient nous être fournis en centrale, d’avoir le soutien d’autres institutions en cas d’urgence et surtout cela a été une super opportunité d’entendre le sourire le Marina lors de nos échanges téléphoniques. ”

Une année marquée par la solidarité et la cohésion

En 2020, l'AGOEER et INSOS Genève ont œuvré ensemble. L'article ci-après, rédigé à la demande de Pages Romandes, résume leur engagement de faîtières durant la pandémie, ce qui a constitué l'activité principale des deux associations.

Les mesures de confinement partiel sont prononcées le 16 mars 2020 par le Conseil Fédéral, qui déclare l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays. Par voie d'ordonnance, presque tous les établissements ouverts au public sont fermés et le télétravail généralisé.

Dans les établissements pour personnes en situation de handicap, les ateliers, les écoles et les centres de jour sont fermés. Petit à petit, les structures limitent au maximum l'accès à leurs sites, la plupart des familles ne sont plus autorisées à venir voir leur enfant dans les lieux d'habitation - ou seulement selon des consignes très contraignantes. Les familles ont parfois du mal à comprendre ces mesures, drastiques mais nécessaires, qui respectent les décisions des autorités sanitaires afin de protéger, avant tout, les résidents et les travailleurs. Du côté des entreprises sociales, les centres de production et les lieux de vente ferment. Pour ces structures dont l'exploitation repose en grande partie sur ces produits, le maintien des emplois est menacé.

Dès le début du confinement, la situation au sein de l'ensemble du réseau social du Canton de Genève est tendue. Ces prestataires essentiels pour accompagner des citoyens au parcours de vie singulier dans leurs droits doivent faire face à de multiples défis, communs comme aussi spécifiques que les typologies concernées : enfants et adultes, polyhandicap, déficience intellectuelle, handicap physique et sensoriel, dans le domaine de l'addiction et de la réinsertion professionnelle, sans être exhaustif. Dans ce contexte de crise sanitaire, les deux associations AGOEER et INSOS Genève vont faire preuve d'une réactivité et d'une solidarité exemplaires.

> *“ Dans ce contexte de crise sanitaire, les deux associations AGOEER et INSOS Genève vont faire preuve d'une réactivité et d'une solidarité exemplaires. ”*

Profitant du rapprochement de leur fonctionnement depuis quelques années, les deux faîtières vont se mobiliser au service de leurs membres dans cette période extraordinaire. Par leurs actions coordonnées et en lien avec les autorités cantonales, ainsi que grâce aux organisations de plus en plus agiles des établissements actifs dans le domaine social, le bilan sanitaire et humain est remarquable.

L'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER) est un groupement d'intérêt qui remplit une fonction indispensable au maintien de relations suivies avec les pouvoirs publics, les services sociaux et les syndicats. Elle offre des prestations mutualisées à ses membres et prend position dans le débat public.

Composée de 12 membres actifs dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la réinsertion, l'AGOEER :

- négocie pour ses membres les modalités de la Convention Collective de Travail qui les réunit ;
- négocie les contrats collectifs pour le compte de ses membres, permettant ainsi les synergies et les réductions des coûts ;
- représente ses membres dans des commissions officielles en lien avec les besoins de leurs bénéficiaires et de leurs collaborateurs ;
- prend position au nom de ses membres sur des orientations de politique sociale et d'intégration ;
- organise des débats et événements en lien avec l'évolution de la politique sociale.

Les 12 membres emploient plus de 2'500 collaborateurs (1'872 ETP) et accompagnent plus de 6'361 bénéficiaires.
Leurs budgets cumulés avoisinent les CHF 230 Mio.
www.agoeer.ch

L'Association cantonale des institutions pour personnes avec handicap INSOS Genève est une plateforme d'échanges d'expériences et de savoir-faire. Section genevoise d'INSOS Suisse (www.insos-suisse.ch), elle offre des prestations mutualisées à ses membres et prend position dans le débat public.

Composée de 21 organisations actives dans le domaine du handicap, INSOS Genève :

- représente les intérêts de ses membres auprès du politique ;
- rend visible et favorise la compréhension de la diversité des prestations et besoins en matière de handicap ;
- relaie les préoccupations cantonales au niveau national ;
- participe à la réflexion autour de la formation afin de garantir l'adéquation avec les besoins des bénéficiaires.

Les 21 organisations emploient plus de 4'400 collaborateurs (2'985 ETP) et accompagnent plus de 5'800 bénéficiaires.
Leurs budgets cumulés avoisinent les CHF 370 Mio.
www.insos-geneve.ch

Les faîtières au service de leurs membres

Dès le 16 mars 2020, le bureau de l'AGOEER et le comité d'INSOS Genève se réunissent toutes les semaines par visioconférence pour un point COVID-19. La plupart des enjeux entre les membres des deux faîtières sont similaires et peuvent être abordés avec la sensibilité et l'expertise de chacun.

Parmi les urgences et étant des institutions sociales et non de santé, les établissements ne bénéficient pas des mêmes accès au matériel sanitaire que les Etablissements médicaux-sociaux (EMS). En raison du manque de masques, de gel hydroalcoolique, de blouses et surblouses, de gants, de lunettes de protection, de désinfectant de surface, l'AGOEER et INSOS Genève débloquent un fonds d'urgence paritaire de CHF 40'000.- pour acheter du matériel à destination de leurs membres.

Ce fonds va servir à financer plus de 2'000 masques en tissu, du gel hydroalcoolique commandé en pharmacie, et les quelques boîtes de masques chirurgicaux qu'il est possible d'obtenir en pharmacie malgré la carence généralisée au début du premier confinement. Sur cet élan et à son initiative, un membre rouvre une partie de ses ateliers pour fabriquer des masques en tissu en grande quantité et d'autres s'y attellent de manière plus unitaire. Si ceux-ci ne remplacent pas le masque chirurgical ou FFP2, ils permettent de protéger l'autre et de réduire les contacts main-bouche. Un protocole d'utilisation précis, validé par un médecin des Hôpitaux Universitaire de Genève, est transmis aux membres.

Plusieurs mails sont adressés au Médecin cantonal ainsi qu'au Pharmacien cantonal pour obtenir du matériel. Grâce à l'intervention des présidents des deux associations, certaines grandes multinationales et de généreux donateurs vont faire des dons de gel hydroalcoolique et de masques. L'Etat va aussi, au bout de quelques semaines, remettre gratuitement aux membres des masques et de la solution hydroalcoolique.

La Responsable associative va interrompre ses affaires courantes et s'occuper principalement de récolter les besoins de chacun, en personnel ou en matériel sanitaire, de tenir des listes, de réceptionner les dons et achats, de gérer les stocks, de trouver un lieu de collecte, et de distribuer le matériel. Au début les membres passent chercher du matériel tous les jours, puis une permanence est organisée hebdomadairement.

Grâce à ces achats, au soutien de l'Etat de Genève à de généreux donateurs, les deux faîtières distribueront en tout plus de 1'000 litres de gel hydroalcoolique, 12'000 gants, 2'300 masques en tissu et plus de 250'000 masques chirurgicaux. Un autre enjeu majeur est celui des ressources humaines et plus généralement les questions liées à la Convention collective de travail et au droit du travail.

“Grâce à ces achats, au soutien de l'Etat de Genève à de généreux donateurs, les deux faîtières distribueront en tout plus de 1'000 litres de gel hydroalcoolique, 12'000 gants, 2'300 masques en tissu et plus de 250'000 masques chirurgicaux.”

Les collaborateurs qui travaillaient sur appel se retrouvent sans emploi, d'autres se demandent s'ils vont pouvoir prendre leurs vacances d'été comme prévu ; se posent les questions de la pertinence de la démarche de Réduction d'Horaire de Travail (RHT) - pour quel type de collaborateurs ? -, de la comptabilisation des heures à la fin de la crise pour les collaborateurs qui n'auront pas accompli leurs heures contractuelles, et tant d'autres. Les Directions des Ressources humaines se mettent en contact,

partagent leurs positions, et le relais se fait auprès de tous les membres.

Les faîtières et les autorités

Les présidents de l'AGOEER et d'INSOS Genève sont en lien permanent avec les autorités cantonales pour faire comprendre les besoins des membres. S'ils sont matériels, ceux-ci s'expriment aussi dans les adaptations nécessaires des directives édictées. Qu'elles concernent le droit des visites ou plus encore les fermetures des sites, les décisions doivent s'exprimer avec toute la nuance nécessaire au respect des missions de chaque établissement et dans le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées.
Les faîtières centralisent les écueils, les propositions de chaque membre, et officient comme interlocutrices privilégiées pour coordonner les actions. Elles permettent à l'Etat et aux départements concernés de mesurer les enjeux communs et spécifiques, et d'être à l'écoute des propositions d'ajustements nécessaires des mesures édictées.

L'apport des faîtières nationales.

Si les prestataires dans le domaine social nécessitent un Etat facilitateur plus que contrôleur, cela doit être le cas autant sur le plan national que cantonal. Parmi les nombreuses faîtières nationales, INSOS Suisse (www.insos.ch) est représentative de l'engagement essentiel de celles-ci durant la pandémie.

Elle a immédiatement recensé sur une plateforme d'informations les recommandations de la Confédération et des cantons, actualisé toute information utile pour les employeurs, apporté des fiches conseils en facile à lire (FALC), mis à disposition plusieurs plans de protection, répondu par une foire aux questions sur tous les aspects juridiques liés à cette crise, proposé des aides à la décision sur des dimensions éthiques, déclaré des exigences aux politiques.
Cet apport inestimable est complété par des revendications fortes transmises au politique sur le plan national. Avec les actions menées par des représentants des personnes handicapées tels qu'INCLUSION HANDICAP, les faîtières nationales contribuent au respect des droits de ces citoyens.

> *“Les décisions doivent s'exprimer avec toute la nuance nécessaire au respect des missions de chaque établissement et dans le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées.”*

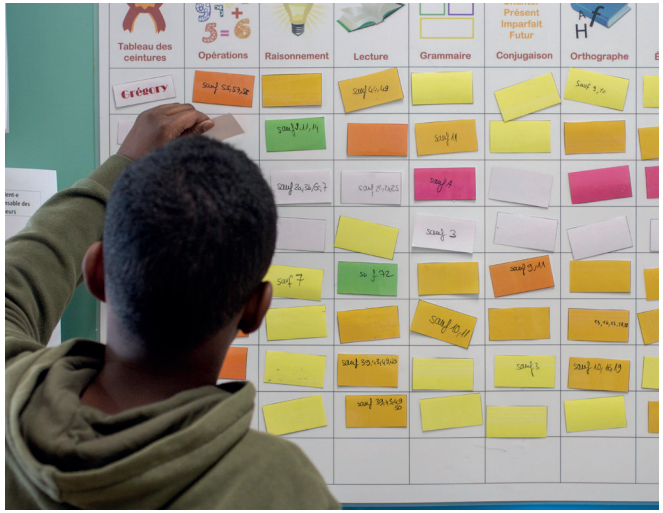

Les faîtières et les droits des personnes en situation de handicap

Chaque membre d'INSOS Genève et de l'AGOEER a son histoire, son patrimoine, sa mission. Ces associations, fondations ou entreprises sociales ont toutes évolué ces dernières années pour répondre aux besoins de citoyennes et citoyens dont le chemin de vie n'est pas ordinaire.

La Convention des Droits des Personnes Handicapées (CDPH) guide désormais l'accompagnement de chacune et chacun, quelle que soit la typologie de son besoin, et tous les acteurs institutionnels sont engagés à sa mise en œuvre.

La crise sanitaire pose des questions éthiques sur la protection et l'autodétermination. Elle bouscule les délimitations entre social et santé, où le risque peut être de s'écarter des droits fondamentaux de la personne en situation de handicap. L'impact des restrictions des visites, ou encore des fermetures de certains secteurs, doit être pris en compte face à l'intention légitime de protéger ce citoyen. Pour une mise en œuvre de la CDPH, chaque acteur doit être vigilant quant à ces paradoxes.
L'année 2021 débute avec l'enjeu de la vaccination et avec la délicate question de déterminer si les personnes accompagnées doivent être considérées comme fragiles et à risques ou si, au contraire, faisant partie d'un dispositif social et non de santé, il est essentiel qu'elles ne soient pas d'emblée catégorisées comme vulnérables. La nuance est importante : considérer une personne comme vulnérable parce qu'elle est en situation de handicap et qu'elle doit donc à tout prix être vaccinée est contraire à ses droits fondamentaux de liberté de choix.

La question du consentement est ainsi essentielle, que ce soit pour les personnes en situation de handicap, pour les jeunes accompagnés dans les institutions ou pour les collaborateurs. Chacun a le choix, le vaccin est une décision individuelle et non-obligatoire. Même les personnes sans capacité de discernement doivent être accompagnées dans leur choix.
Le travail des faîtières n'est pas de promouvoir la vaccination : il est de la rendre accessible à ceux qui la souhaitent, de l'expliquer, de rendre l'information fluide et claire, et enfin de recenser les candidats qui ont donné leur accord à la vaccination, afin de faciliter le travail des équipes mobiles qui vont se déplacer dans les différents lieux. Elles œuvrent de concert avec Handiconsult et les différents réseaux de soins à Genève afin de mettre sur pied une stratégie de recensement des candidats et un formulaire de consentement-type qui doit permettre de faciliter la discussion autour dudit consentement, mais aussi de marquer l'importance de celui-ci.

Le travail mené par INSOS Genève et l'AGOEER instaure depuis quelques années une dynamique d'appartenance commune pour leurs membres. Indéniablement, la crise sanitaire est un accélérateur pour un véritable changement de culture.

Une culture qui respecte les acteurs du réseau sur leurs périmètres respectifs tout en les mettant en lien pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique cantonale du handicap dans le respect de leurs droits.

“La crise sanitaire pose des questions éthiques sur la protection et l'autodétermination. Elle bouscule les délimitations entre social et santé, où le risque peut être de s'écarter des droits fondamentaux de la personne en situation de handicap.”

Vaucher, M., Laederach, J., Coucourde, P. (2021). INSOS Genève et AGOEER : l'engagement des faîtières durant la pandémie, Pages Romandes (03/21), pp. 20-23.

Les mandats de représentation d'INSOS Genève

Les membres d'INSOS Genève ont représenté notre association dans plusieurs groupes de travail, que ce soit auprès des instances étatiques ou auprès de nos partenaires, toujours dans le but de contribuer activement aux enjeux de formation, et plus généralement à l'évolution de la politique du handicap. En cette année 2020 marquée par la pandémie, ces activités ont en partie été mises entre parenthèse.

Mandats auprès d'INSOS Suisse

- Commission Cadre de vie
- Commission Monde du travail
- Commission Formation

Autres mandats

- OrTra Santé-Social
- Partenariat avec la Haute Ecole de Santé
- Conseil scientifique HES-SO MAS/DAS
- Direction et stratégie d'institutions éducatives et socio-sanitaires
- AVOP - HETS - INSOS Suisse
- Déceler bonnes pratiques en lien avec CDPH
- Le dispositif d'Information et Orientation Scolaires et Professionnelles (IOSP) - DIP
- Groupe de Travail sur les besoins de formation en matière de soins palliatifs

En lien direct avec le groupe de travail qui suit le projet **d'Objectivation du financement (OFE)**, INSOS Genève a organisé, en collaboration avec INSOS Suisse, une journée thématique sur **Le financement des institutions – une comparaison entre cantons.**

Des invités de Saint-Gall et du Tessin sont venus présenter leur projet de recherche Saisie et financement des prestations liées à la prise en charge. **Michel Berclaz**, directeur en charge des assurances sociales et du handicap, Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) a proposé un questionnement et une mise en perspective du modèle genevois.

Les finances d'INSOS Genève

Bilan 2020 (avec comparatif 2019)

ACTIF (CHF)	2020	2019
Actif Circulant		
Trésorerie Poste	260 872.55	280 164.65
Total des actifs circulants	**260 872.55**	**280 164.65**
TOTAL DE L'ACTIF	**260 872.55**	**280 164.65**

PASSIF (CHF)		
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court à terme (ne portant pas intérêt)		
Caution clé	100.00	100.00
Passifs de régularisation	64 090.44	63 011.85
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**64 190.44**	**63 111.85**
Capiteaux propres		
Capital	167 052.80	154 091.60
Fonds affectés besoins urgents	50 000.00	50 000.00
Bénéfice de l'exercice	-20 370.69	12 961.20
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**196 682.11**	**217 052.80**
TOTAL DU PASSIF	**260 872.55**	**280 164.65**

Les finances d'INSOS Genève

Compte de résultat 2020 (avec comparatif 2019)

	BUDGET	2020	2019
PRODUITS	**CHF**	**CHF**	**CHF**
Cotisations des membres	90 000.00	90 917.00	87 447.00
TOTAL	**90 000.00**	**90 917.00**	**87 447.00**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Forfait secrétariat	52 000.00	52 481.34	52 457.95
Loyer et charges	7 000.00	6 246.35	6 462.50
Honoraires fiduciaires	2 300.00	2 154.00	2 154.00
Honoraires juridiques	4 000.00	15 544.65	1 847.00
Frais de formation	2 800.00	0.00	750.00
Cotisations	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Frais divers	4 560.00	2 223.20	3 597.00
Frais assemblées	1 000.00	703.30	332.00
Manifestations	8 000.00	3 652.30	1 368.00
Imprimés liés aux prestations	1 500.00	1 351.65	1 265.50
Livres, revues, documentation	100.00	0.00	419.10
Ports et télécom	150.00	0.00	50.00
Informatique	16 000.00	6 302.90	633.45
Frais de déplacement	300.00	408.25	274.40
TOTAL	**101 710.00**	**93 067.94**	**73 610.90**

	BUDGET	2020	2019
	CHF	**CHF**	**CHF**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**800**	**-2 150.94**	**13 836.10**
Eléments extraordinaires et hors exploitation			
Produits extraordinaires -		23 334.00	0.00
Subvention Etat de Genève		-23 435.70	0.00
Projet OAIS-OFE		-101.70	0.00
Charges extraordinaires		-18 118.05	-874.90
		-18 219.75	-874.90
Résultat net avant produits et charges financières	**800**	**-20 370.69**	**12 961.20**
Charges financières	200.00	0.00	0.00
	200.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	**-11 910.00**	**-20 370.69**	**12 961.20**

Les comptes ont été audités par la fiduciaire *Global Audit Services SA*, Genève. Le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat.

Commentaires sur le compte d'exploitation

Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 90'917, un montant légèrement supérieur à celui de 2019 qui s'explique par des ouvertures de places, ce qui engendre une augmentation des masses salariales et donc du montant des cotisations (pourcentage des masses salariales).

On note un montant important des frais d'honoraires juridiques, qui s'élèvent à CHF 15'544.65, en raison d'un avis de droit sur les marchés publics mis à disposition des membres et d'honoraires de conseil engagés pour la question de l'exonération fiscale de l'association. Les frais liés aux manifestations et à l'informatique sont également plus significatifs que l'année précédente, cette augmentation étant due à la tenue d'une journée thématique organisée en collaboration avec INSOS Suisse et au démarrage du projet de plateforme web interactive.

A relever également, une charge extraordinaire de CHF 18'219.75 qui est imputable à la constitution d'un fonds d'urgence Covid19 pour l'achat de matériel sanitaire (masques et solution hydro-alcoolique) destiné aux membres.
On note enfin un produit extraordinaire de CHF 23'334 qui correspond à la subvention accordée par l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) pour financer le projet OFE mené conjointement avec cet office (charges extraordinaires liées à OFE).

Commentaires sur le bilan

Le montant des liquidités s'élève à CHF 260'872.55, soit une baisse de CHF 19'292.10 par rapport à 2019, qui s'explique par les éléments précédemment cités.

Les comptes présentent une perte de l'exercice de CHF 20'370.69 contre un bénéfice de CHF 12'961.20.

Avec le report du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à CHF 196'682.11 au 31 décembre 2020. On constate ainsi que malgré un déficit exceptionnel cette année, les finances de l'association restent saines.

Laurent Bertrand, Trésorier

Les organes d'INSOS Genève

Etat au 31. 12. 2020

Marina Vaucher
Responsable associative,
gestion opérationnelle

Les membres

ARCADE 84
Patrick Calabro

ACTIFS
Françoise Beuchat-Vailleau

AGIS
Myriam Lombardi

AIGUES-VERTES
Laurent Bertrand

APAJ
Pascale Isoz Louvrier

ARGOS
Richard Zalisz

CAP LOISIRS
Julien Garda (jusqu'au 31.07.2020)
Grégoire Labhardt (dès le 01.08.2020)

CENTRE-ESPOIR
Patrick Rossetti

CLAIR BOIS
Pierre Coucourde

LA COROLLE
Maxime Germain

CSP-ATELIER GALIFFE
Alain Bolle

Fondation Ensemble
Jérôme Laederach

EPI
Magali Ginet-Babel

Fondation Foyer-Handicap
Ludovic Jaugey

ORIF VERNIER
Michel Guignard

POINT DU JOUR
Claire-Louise Denby

PRO
Ivan Haro

RÉALISE
Jérôme Despont

Sgipa
Patrick L'Hôte

THAÏS - LA MAISON DES CHAMPS
Frédéric Muller

TRAJETS
Yann Biollay

Le comité

Président
Jérôme Laederach
Directeur général de la Fondation Ensemble

Vice-Présidents
Ludovic Jaugey
Directeur général de la Fondation Foyer Handicap
(à partir du 01.08.2020)

Julien Garda
Directeur de la Fondation Cap Loisirs
(jusqu'au 31.07.2020)

Patrick Rossetti
Directeur du Centre Espoir

Trésorier
Laurent Bertrand
Directeur général de la Fondation Aigues-Vertes

Pierre Coucourde
Directeur général de la Fondation Clair Bois

Maxime Germain
Directeur général de La Corolle

Magali Ginet-Babel
Directrice générale des EPI

Michel Guignard
Directeur général de l'Orif Vernier

Les mandats de représentation de l'AGOEER

Afin de participer activement à l'évolution de la politique cantonale en matière d'éducation et d'enseignement spécialisé, mais aussi en matière de formation et plus généralement de politique sociale, l'AGOEER est représentée auprès de différents partenaires et d'instances étatiques.
En cette année 2020 marquée par la pandémie, cette activité a été mise entre parenthèse ou alors ralentie.

- **Commission consultative pour l'école inclusive**
- **Commission Enseignement-stages-emploi de la MESP**
- **Comité directeur du DAS domaine en enseignement spécialisé**
- **Comité de suivi relatif à un projet de recherche**
- **Commission Latine Education Sociale (CLES)**
- **Groupe Résonance**
- **Groupe Liaison**
- **Groupe de pilotage du dispositif éducatif genevois**
- **Groupe d'accompagnement de la PES**

Les finances de l'AGOEER

Bilan 2020 (avec comparatif 2019)

Bilan au 31 décembre	2020	2019
	CHF	CHF
ACTIF (CHF)		
Actif Circulant		
Trésorerie		
Banque	270 316.87	280 623.42
Actif de régulation	**59 443.89**	**58 920.45**
Total des actifs circulants	**329 760.76**	**339 543.87**
TOTAL DE L'ACTIF	**329 760.76**	**339 543.87**
PASSIF (CHF)		
Autres dettes à court à terme (ne portant pas intérêt)		
Autres dettes	0.00	0.00
Compte courant envers INSOS Genève	0.00	0.00
	0.00	0.00
Passifs de régularisation	**4 143.50**	**2 458.90**
Capitaux propres		
Bénéfice au début de l'exercice	337 084.97	314 505.67
Perte/bénéfice de l'exercice	-11 467.71	22 579.30
Total des capitaux propres	**325 617.26**	**337 084.97**
Total du passif	**329 760.76**	**339 543.87**

Les finances de l'AGOEER

Compte de résultat (avec comparatif 2019)

Compte de résultat	Budget	2020	2019
	CHF	CHF	CHF
Cotisations	**105 000.00**	**100 338.00**	**98 507.00**
Participation INSOS Genève - salaires		52 481.34	52 457.95
Participation INSOS Genève - loyers		6 246.35	6 462.50
Produits nets des ventes de bien et de prestations de services	**105 000.00**	**159 065.69**	**157 427.45**
Salaires et charges sociales	52 700.00	111 768.30	104 965.94
Frais de formation	2 500.00	0.00	750.00
Charges de personnel	**55 200.00**	**111 768.30**	**105 715.94**
Loyer	5 000.00	9 301.70	9 253.75
Entretien des locaux	700.00	672.00	1 088.00
Rapport annuel et imprimés	3 000.00	4 490.80	1 203.15
Cotisations	2 500.00	1 000.00	1 000.00
Ports et télécom	1 500.00	1 546.30	1 538.80
Location copieur	1 200.00	1 195.40	1 195.40
Informatique	16 000.00	10 249.20	773.30
Frais de déplacement	400.00	250.00	242.10
Manifestations	5 500.00	356.90	658.70
Frais association et assemblées	2 700.00	941.20	2 974.45
Honoraires fiduciaire	2 500.00	2 154.00	2 154.00
Honoraires juridiques	7 000.00	14 012.85	6208.95
Assurances	1 000.00	816.10	816.10
Frais divers	700.00	160.00	161.00
Autres charges d'exploitation	**49 700.00**	**47 146.45**	**29 267.70**

Compte de résultat	Budget	2020	2019
Résultat avant éléments extraordinaires	**100.00**	**150.94**	**22 443.81**
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	**100.00**	**150.94**	**22 443.81**
Charges financières	-50.00	0.00	0.00
	-50.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation avant impôts	**50.00**	**150.94**	**22 443.81**
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		24 617.45	200.00
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-36 236.10	-64.51
	0.00	-11 618.65	135.49
Perte/bénéfice de l'exercice	**50.00**	**-11 467.71**	**22 579.30**

Les finances de l'AGOEER

Commentaire sur les comptes

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Global Audit Services SA, Genève. Le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat.

Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 100'338, un montant légèrement supérieur à 2019, qui s'explique par des ouvertures de places, ce qui engendre une augmentation des masses salariales et donc du montant des cotisations (coefficient de calcul de celles-ci).

On note un produit extraordinaire de CHF 24'627.45 qui s'explique par un taux d'activité augmenté de la responsable associative (mandat exécuté pour INSOS Genève et que l'AGOEER a refacturé à cette dernière).

A relever encore, une charge extraordinaire de CHF 36'236.10 attribuable à la constitution d'un fonds d'urgence Covid19 destiné à acheter du matériel sanitaire pour les membres et à des frais de conseils juridiques, notamment un avis de droit mis à disposition des membres.

Malgré une perte de l'exercice de CHF 11'467,71, qui est due essentiellement à la constitution dudit fonds d'urgence Covid19, et grâce à une gestion financière saine, les finances de l'association restent solides.

Avec le report du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à CHF 325'617.26 au 31 décembre 2020.

Les organes de l'AGOEER

ETAT AU 31.12. 2020

Marina Vaucher
Responsable associative,
gestion opérationnelle

Les membres

AGAPÉ
Bernard Hofstetter

Aigues-Vertes
Laurent Bertrand

L'ARC, une autre école
Pierre-Yves Duparc

Argos
Richard Zalisz

Astural
Philippe Bossy

Clair Bois
Pierre Coucourde

ÉPA, école spécialisée et internat
Olivier Girardet

Fondation Ensemble
Jérôme Laederach

Fondation Officielle de la Jeunesse
Bruno Chevrey (jusqu'au 31 août 2020)
David Crisafulli (ad interim)

Sgipa
Patrick L'Hôte

Thaïs - La Maison des Champs
Frédéric Muller

Ecole la Voie Lactée
Roland Russi

Le Bureau

Président
Pierre Coucourde
Directeur général de la Fondation Clair Bois

Vice-président
Bernard Hofstetter
Coordinateur, l'AGAPÉ

Laurent Bertrand
Directeur général de la Fondation
Aigues-Vertes

Philippe Bossy
Secrétaire général de l'Astural

Pierre-Yves Duparc
Directeur de L'ARC, une autre école

Jérôme Laederach
Directeur général de la Fondation Ensemble

Patrick L'Hôte
Directeur général de la Fondation Sgipa

Richard Zalisz
Directeur général de l'Association Argos

Impressum
Rédaction et relecture
Marina Vaucher – Pierre Coucourde – Jérôme Laederach

Crédits photos
Laura Richoz
Responsable du Service Graphisme de Clair Bois

Nos remerciements vont aux **Fondations Aigues-Vertes** et **Clair Bois**, à **l'Association Argos**, à la **Fondation Officielle de la Jeunesse**, ainsi qu'à **l'Ecole La Voie Lactée**,qui nous ont ouvert les portes de leurs organisations.

Conception et réalisation
Atelier foyer-handicap, Création - Communication

AGOEER
www.agoeer.ch

INSOS Genève
www.insos-geneve.ch

Route du Grand-Lancy 6 | 1227 Les Acacias | 022 827 85 40